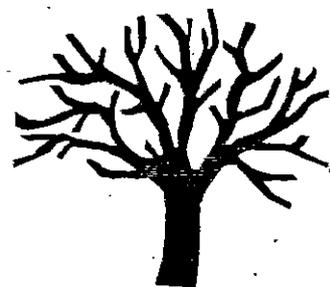
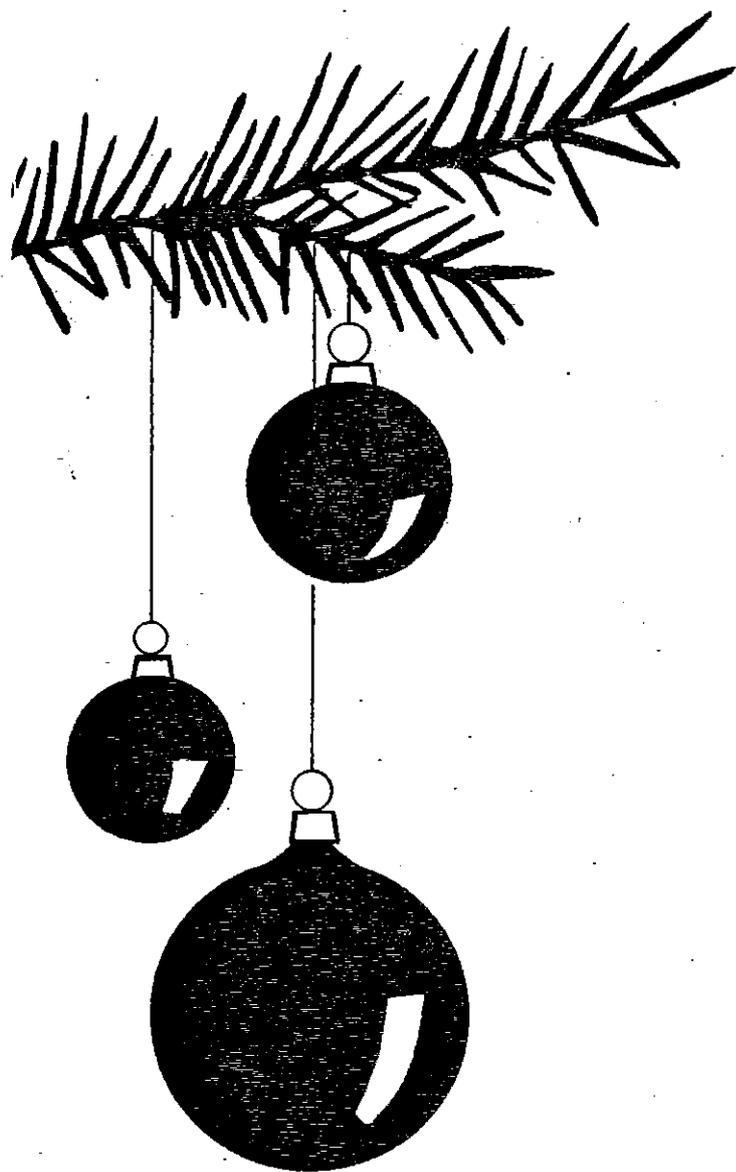


Club du 3^e âge de Corps

le petit corpatus

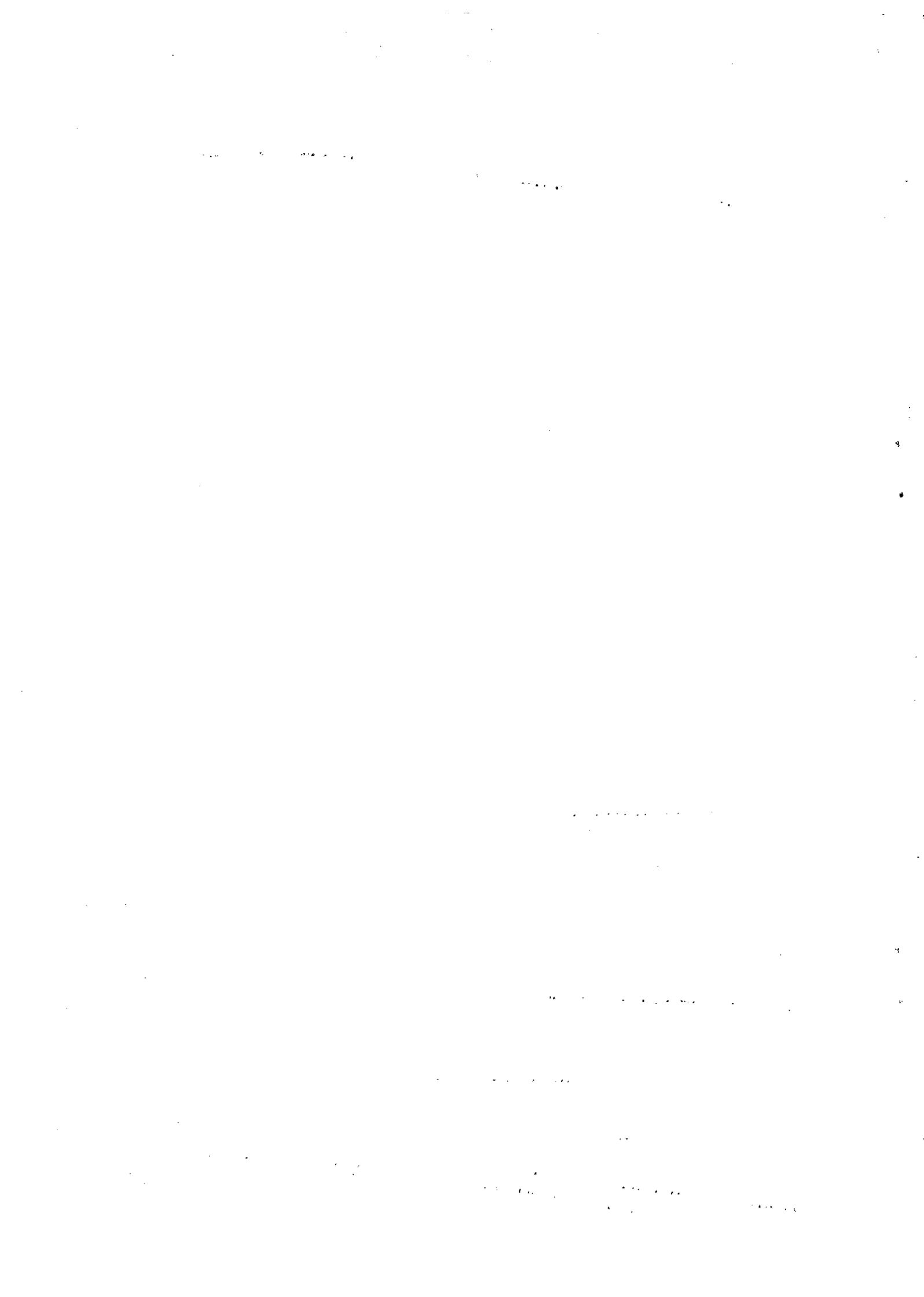


Bonne Année

JANVIER 87



N° 81



MEILLEURS VOEUX

L'Association Culture et Loisirs de l'Obiou et l'équipe du Petit Corpatus vous présentent leurs meilleurs voeux : bonheur, santé, joie, réussite, prospérité etc... afin que 1987, soit pour vous et tous les vôtres, une très bonne année.

La Présidente :

G. ROUX

-:-:-:-

ABONNEMENT

Une nouvelle année commence et ce numéro du Petit Corpatus est le dernier de votre abonnement. Aussi si vous désirez continuer à le recevoir vous êtes priés de verser :

58frs; si votre journal est distribué à Corps,

86frs; si votre journal est envoyé par la poste, en espèces ou par chèque libélé à l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou et adressés à Mme Gisèle ROUX, le Cliché 38970 - CORPS.

Ouvert le jeudi matin et pendant les vacances scolaires.

-:-:-:-

-:-:-:-:-

DIX BOUGIES

ANNIVERSAIRE DU PETIT CORPATUS

Le dimanche 7 décembre, pour marquer les 10 ans du journal "Le Petit Corpatus" l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou avait organisé une petite fête rassemblant les élus, les représentants des administrations, les lecteurs, etc... Mme Gisèle ROUX, présidente, Mr Gaspard Pasdmadjan vice président, Mr Michel Perot trésorier entourés des membres du bureau accueillait tous les participants. Mme Gisèle ROUX après avoir rappelé l'historique du Petit Corpatus remettait une médaille aux deux instigateurs le Dr Gérard CARDIN, conseiller général, maire de Corps, et Michel HUSSER du club Léo-Lagrange qui avait sorti le premier journal en 1976. Ces mêmes médailles avec l'écusson de Corps et gravées à l'occasion de cet anniversaire étaient ensuite remises par Gaspard Pasdmadjan et Michel Perot aux personnes qui agrafent et distribuent 230 numéros du Petit Corpatus : Mlle Yvonne Bernard, Mme Juliette Arbouet, Mme Madeleine Rochas, Mme Mathilde Mary, Mme Anna Dumas, Mme Marcelle Rivière, Mme Marie-Josephine Pellissier, Mme Josette Jourdan, Mme Susette Génova.

Ensuite un couple d'enfants de 10 ans, Marina Perot et Rudy Dedale, habillés en Dauphinois présentaient un magnifique gâteau surmonté de 10 bougies réalisé par Amédée Venzin. Marina et Rudy, après avoir soufflé les bougies distribuaient le N° 80 du Petit Corpatus sorti le même jour. Un apéritif clôturait cette sympathique réunion et permettait d'admirer deux expositions mises en place dans la salle polyvalente, une prêtée par Mr Mura d'E.D.F. et l'autre réalisée par Mr Lapeyre du service de restauration en montagne.

.....

MARINA et RUDY en costume Dauphinois ont soufflé les 10 bougies du gâteau.



IL Y A DIX ANS DEJA !

Les rues de Corps, si calmes pendant les longs mois d'hiver et qui n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui : bien éclairées, bien fleuries, très accueillantes aux touristes et aux vacanciers, connaissent au cours de l'été 1976 une animation toute particulière.

Le club Léo-Lagrange invité à s'installer dans nos murs, secouait la léthargie des corps, créait jeux, distractions, occupations, faisant la joie des petits et des grands.

Pour clôturer des vacances très ensoleillées, une exposition offrait à tout le monde le plaisir de revoir ou faire connaissance avec la vie artisanale de notre pays.

3

C'est alors que : outils, objets de toutes sortes, relégués, oubliés au fond des caves, des hangars et greniers, prirent la direction d'une école et de deux salles de classe désaffectées devenues aujourd'hui bibliothèque municipale et salle de réunions.

Qui aurait pensé que tant de richesses accumulées, parfois ignorées qui sommeillaient alors, allaient reprendre vie, et nous émerveiller?

Au moment où je me préparais à quitter les lieux pressée par la foule des nombreux visiteurs, deux jeunes scouts qui campaient au bord de la Sézia, le béret un peu fané par l'ardeur du soleil, les chaussettes rabattues sur des souliers devenus poussiéreux et usés par la marche me demandaient par un mouvement de tête, le menton en avant :

- Qu'est-ce que c'est ça madame?

- A quoi ça sert?

- Cet objet est un "chaplaire" mot patois dont l'équivalent n'existe pas dans le Larousse. Il servait à couper le foin rapporté de la montagne dans des filets que vous voyez là-bas. Les cordes étaient tressées dans le village. Une fois les filets pleins, ils devenaient "des trousses" chargées sur le dos des mulets. Ce foin très fin, ainsi que le regain fauché en automne étaient mélangés à de la paille sous forme de meules dans un coin de la grange.

L'hiver les paysans coupaient ce mélange avec cette lame. (Quelqu'un, souvent c'était un enfant) le poussait à l'extrémité, l'entassait dans de grandes corbeilles en osier appelées "carnaux".

A l'aide d'une potence fixée au mur sous le toit de la maison; d'une corde, d'une poulie "les carnaux étaient descendus de la grange. Le contenu servait de nourriture aux moutons pendant l'hiver.

- Ah! nous en avons vu une sur la place là-bas sous le toit d'une belle maison!

Pendant que mes interlocuteurs continuaient leur visite et avant de rentrer à mon domicile les mains pleines de documents distribués par les organisateurs, je faisais une halte dans la cour.

Là, deux citadines s'affairaient à apprendre à tresser l'osier sous les yeux attentifs de Mr Gatta, devenu à l'occasion leur professeur entouré de des corbeilles et paniers tous plus beaux les uns que les autres.

Cette exposition dura plusieurs jours et connut un vif succès auprès des touristes mais aussi des habitants de Corps et des environs.

Les documents distribués, prirent place dans le coin d'une armoire ou d'une bibliothèque une fois lus et relus.

Sans le savoir le Petit Corpatus venait de naître, prenait son essor et allait grandir tout au long des années écoulées.

Le 7 décembre 1986, Mme ROUX Gisèle présidente de l'association "Culture et Loisirs" conviait dans la salle polyvalente les personnalités du village, des membres du club Léo-Lagrange, la population de Corps, les membres s'occupant de l'élaboration du Petit Corpatus à un vin d'honneur pour fêter les 10 ans de vie du journal.

.....

L'historique fait par Mme ROUX mérite d'être connu de tous. Je suis persuadée que tous les lecteurs du Petit Corpatus distribué dans le village, à Grenoble, Lyon, Paris, Marseille, dans l'Est, le Sud Ouest, lu par le fils de Mr et Mme PELLISSIER Eugène, jusqu'au fond de la Sibérie... seront heureux de le découvrir dans le n° 81 (premier numéro de l'année 1987). (déjà paru dans le n° 80)

Ce n'est pas sans une certaine émotion que le docteur Cardin, maire de Corps et Michel HUSSER reçurent des mains de Mme ROUX, la médaille commémorative, tandis que les membres actifs recevaient la leur des mains de Mr Gaspard, Vice-Président et de Michel PEROT trésorier.

Puis, Monsieur le Maire prit la parole pour adresse ses remerciements aux responsables de ce journal et en souligner les mérites.

Lu souvent, tout de suite après sa distribution, en famille, à l'heure des repas, servant de livre de chevet au moment de s'endormir, on collectionne les numéros, on les passe aux amis. Chacun y trouve son compte dans sa rubrique préférée.

Décortiqué, analysé quelquefois dans les moindres détails, le petit corpatus n'est pas exempt de critiques.

Celles-ci sont le plus souvent gentilles, empreintes d'humour, que de virulence. Il sert de trait-d'union à tous ses enfants résidant dans le village ou à l'extérieur qui souffrent de l'éloignement et du "mal du pays".

Les personnes qui viennent en vacances à Corps et qui s'y trouvent bien, le lisent aussi en attendant les beaux jours.

Lorsque monsieur le maire a fait connaître à l'Assemblée son intention de créer un musée dans une des plus anciennes maisons de Corps, où seraient réunies toutes les richesses de notre village qui sommeillent souvenirs du passé, de sa culture, nous ne pouvons que le féliciter pour cette heureuse initiative.

Car ce qui caractérise aujourd'hui notre culture, c'est la jonction intime de la modernité et de la tradition.

C'est la grande alliance du passé et du futur, du proche et du lointain qui est la nature particulière de la culture française.

A Corps, joli petit coin de France, nous sommes très attachés à notre patrimoine, à nos traditions.

Pour bien aimer son pays, il faut apprendre à le bien connaître dans ce qu'il a été, et dans son devenir...

Face à tant de peuples que les malheurs du passé ont privé irrémédiablement de toute souvenance, face à tant d'autres qui, au hasard des partages, des exils n'ont nul repère, la France a le privilège de conserver sa propre mémoire, d'allier sans mal dans son passé, le mythe et l'histoire.

"Com. bien j'ai douce souvenance du joli lieu de mon enfance" a écrit le poète.

Puisque nous avons la chance de ne pas être privé de toute souvenance de posséder ce privilège que tout le monde n'a pas, il faut en profiter et savoir tirer parti de ce fait.

Corps se modernise tout en s'efforçant de garder les caractéristiques de son passé, de son histoire et de ses traditions culturelles et spirituelles.

Il aura son musée, nous participerons tous à sa création, pour le bonheur de tous.

Le 26 DECEMBRE 1986

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 DECEMBRE 1986 A 20 H 30

PRESENTS : MM CARDIN, ROUX, PELLISSIER, RICHARD, BALMET,
GALVAIN, BONDARNAUD, MOUSSIER, BLANC, GUÉY-
DAN, PAULIN.

ABSENTS : MM GONTARD, JOURDAN, SENAC, DESBOIS.

I EXTENSION VILLAGE VACANCES :

Pavillon central.

La Caisse d'Allocations Familiales a maintenu le montant de sa subvention (2 709 000 F) mais demande que le centre soit équipé en dialyse.

Une partie du futur pavillon central serait donc équipé par l'Association AQUEDUC de Grenoble, la Commune mettant le local à sa disposition.

Les subventions promises pour une création de salle de cinéma permettront d'équiper une salle de projection.

La salle principale d'animation aura une surface de 250 M2 et sera couplée avec un bar d'une surface de 65 M2. Cela permettra d'avoir une salle de réunion et d'animation chauffée, et pouvant recevoir 250 à 300 personnes. La Salle de cinéma et la salle principale (250 personnes) seront ouvertes aux habitants du village de Corps.

Une convention entre le Village de Vacances et la Commune de Corps sera à étudier afin de régler l'occupation de ces salles et la participation aux frais d'entretien (chauffage, éclairage...).

Le Conseil Municipal après présentation par le Maire de la moquette du Pavillon Central, charge le Maire d'engager les études d'exécution et les appels d'offres.

II MICRO-CENTRALE :

Le projet s'élève à 12 849 000 Francs.

Un emprunt de 7 500 000 Frs est à contracter auprès de la C.D.D.C.

Avant d'accorder cet emprunt la CDC donne à étudier le dossier à des experts. Cette nouvelle étude garantira le bien fondé de la Micro-Centrale.

Si ce financement n'est pas accepté une entreprise privée "M Pilotaz" est prête à installer cette Micro-Centrale en reprenant à son compte les frais engagés par la Commune.

III LOCATIONS COMMUNALES :

Le loyer de la Perception pouvant être augmenté cette année (révision tous les trois ans) le Conseil Municipal fixe le montant à 18 000 Francs par an

.../...

Ancienne cure : 489 Francs par mois. Suivant l'augmentation de l'indice de la construction cette location passerait à 506 Francs par mois.

Le Conseil Municipal rappelant les travaux effectués sur cet immeuble : 43 000 FRS cette année) demande de réétudier le montant de cette location. Monsieur BOUVIER Roland est chargé de mesurer la surface corrigée de l'appartement.

Il sera demandé à Monsieur Villecourt (OPAH) une indication de montant de loyer.

Mr et Mme Mary bénéficieront d'une APL. L'augmentation de leur loyer ne devrait pas, ainsi être une charge trop lourde.

Appartement Monsieur Cosandey : le loyer passera à 1277,00 Francs par mois.
Studio à 851 Francs par mois.

IV REDEVANCE ORDURES MENAGERES :

Mlle ROSTAING Antonia : ne faisant pas sa cuisine, sa redevance est annulée.

Mr FERRAND Patrick : n'habite pas sa maison mais sa redevance est maintenue. En effet, Mr Ferrand a de nombreuses fois encombré la chaussée sans nettoyer avant son départ. Le montant de la redevance compensera cet oubli.

Mr MARCOU : la redevance est maintenue. Les déchets d'abattoir ne peuvent être déposés à La Mure. Cependant, Mr Blanc avec Mr Moussier ont organisé un ramassage spécial pour ces abats.

Mr DUMAS Jean : a payé sa redevance au prorata du nombre de ramassages effectués. Il est rappelé que des containers ont été placés par la Commune afin d'entreposer les ordures en attendant le ramassage.

Mr Blanc relève que certaines personnes ont été mises en difficulté pour ne pas avoir payé leur redevance mais que dans ce cas la procédure a été arrêtée. Le Conseil Municipal demande à Mr le Percepteur de poursuivre la mise en recouvrement du montant total de la redevance.

V TRAVAUX :

1 - GENDARMERIE : il a été oublié 460 M2 de façade dans l'estimatif du projet ainsi que 16 portes intérieures.

Le Conseil Municipal demande que l'assurance de l'architecte prenne en charge ces oublis.

Des travaux supplémentaires sont à prendre en charge : modification du niveau de fondations 37 598,57 Francs TTC,

aménagement de l'appartement supplémentaire afin d'installer les bureaux en attendant le bâtiment de service : 56 206,91 Francs TTC.

2 - CURE : des travaux ayant été faits sur le bâtiment municipal de la cure, le Conseil Municipal propose de payer le montant de la facture soit 51 723,83 Francs TTC.

La paroisse rembourserait à la Commune le montant en déduisant :

la TVA : 8 100 Francs,

la DGE : 2,2 % 1 138,

la subvention du Conseil Général 10 % 5 172 Francs.

Soit un remboursement de 37 313 FRANCS.

3-Ancienne Cure : les travaux de menuiserie (43 637,36 F) sont à reprendre en charge au budget primitif 1987 et seront financés :

par DGE 960,00

Subvention Conseil

Général 4 364,00

FCTVA 6 843,00

Commune 31 470,00.

4 - ADDUCTION D'EAU DE LA GENDARMERIE : Le montant du devis s'élève à 28 541,09 TTC.

5 - CENTRE DE SECOURS ALIMENTATION EDF : le câble prévu initialement sur la façade de Mr TEMPLIER et de Mr et Mme ROMAN-FAURE sera enterré.

VI DEMANDE CLASSE SUPPLEMENTAIRE :

Si à la rentrée 1987, l'école acceptait comme elle le faisait auparavant les enfants à partir de 2 ans l'effectif de la classe enfantine serait de 51.

Le Conseil Municipal demande l'ouverture d'une classe supplémentaire.

VII PRIME DE FIN D'ANNEE :

Le Conseil Municipal précise que la prime est donnée selon le contrat établi sans prendre en compte les heures faites en plus du contrat. Pour le personnel vacataire la prime est versée au prorata du temps effectué.

VIII DEMANDE DE MME DUMAS :

Mme Dumas exposant ne pas avoir assez de travail à la Mairie demande que la responsabilité de la bibliothèque lui soit à nouveau confiée. Le Conseil Municipal signale à Mme Dumas qu'un énorme travail de classement est à faire en période calme et refuse sa proposition.

Mr Blanc informe l'assemblée que tout se passe bien à la bibliothèque.

IX PROPOSITION DE MR NICOLAS :

Monsieur Nicolas propose au Conseil Municipal d'assurer la Commune sur ses bâtiments et sa responsabilité civile (la commune est actuellement assurée par la SAMDA) et verserait en contre partie une part de sa taxe professionnelle à CORPS.

Le Conseil Municipal demande à étudier les contrats mais expose que le versement de la taxe professionnelle est réglementée et que la Commune de CORPS perçoit déjà une taxe professionnelle concernant le bureau de Mr Nicolas.

X TAXE DE SEJOUR :

Le Conseil Municipal accepte de prendre une délibération approuvant la taxe de séjour au sein du SIVOM de CORPS.

XI TRANSFERT D'UNE PARTIE DE LA DDE AU DEPARTEMENT :

Après lecture d'une lettre écrite par la fédération CGT de l'équipement, le Conseil Municipal est solidaire des personnels de la DDE de l'Isère et est conscient des risques que peut présenter un tel transfert :

- création de deux services parallèles, chacun ayant des moyens moins importants qu'actuellement,
- risque de tutelle contraire aux lois de décentralisation.

VOTE : 9 POUR

ABSTENTION : MM RICHARD, BALMET.

XII DEMANDE SUBVENTION PAR LA FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES DE L'ISERE :

Le Conseil Municipal expose qu'en investissant dans le village de vacances il participe largement au tourisme social et refuse de subventionner en p la F.O.L.

XIII SOUTIEN AU PROJET D'AUTOROUTE PAR GAP :

Le Conseil Municipal de Corps, à l'unanimité, apporte son soutien à l'association pour le projet d'autoroute passant par la RN 85, et charge le Maire de participer à toutes les réunions qui seront organisées pour promouvoir cette voie si importante pour le développement économique de notre région.

XIV CANTINE SCOLAIRE :

La subvention du Conseil Général sur le fonctionnement de la cantine scolaire ayant diminué de moitié, il y a lieu de faire le bilan de la cantine et de réajuster le prix du repas.

XV RAMASSAGE SCOLAIRE :

Mme Dumenil ayant écrit son mécontentement au Conseil Municipal et au Comité des parents d'élèves, sur le ramassage de ses enfants, le Conseil Municipal propose :

- 1 - de demander aux maîtresses de faire sortir les enfants prenant le ramassage du Coin 10 Minutes avant,
- 2 - de laisser les enfants de la Salette à l'école sous la surveillance de Mlle Pra.

XVI DEMANDE D'UNE ANTENNE DE TELEVISION A L'ECOLE :

Le Conseil Municipal accepte de faire poser une antenne afin de permettre aux élèves de suivre certains programmes.

XVII PLAN DE DENEIGEMENT :

Un plan de déneigement sera établi dès lundi.

XVIII DEMANDE MAISON DE RETRAITE :

La Maison de retraite ayant fait remarquer que seuls les pensionnaires de Corps ne recevaient pas de Colis à Noël, le Conseil Municipal rappelle que la Commune de Corps offre un repas à toutes les personnes âgées de Corps et de la Maison de retraite.

Le Conseil Municipal décide d'offrir une boîte de chocolats aux pensionnaires et aux personnes résidant en maison de retraite à l'extérieur.

XIX RAMASSAGE CLUB DU 3EME AGE :

Les personnes de Pellafol et de la Salette demandent à la municipalité si les ramassages du mardi pour la permanence du Club sont maintenus. Le Conseil Municipal constate que ces lignes, apparaissant dans le bilan de la Régie sont donc subventionnées, elles doivent donc être maintenues.

XX BILAN TOBOGGAN :

En recettes : 37 918 Francs. Mais pour la première année, des frais de promotion élevés ont été nécessaires. De plus le toboggan n'a été ouvert que le 13 Juillet.

Il y a malgré tout pour la première année un solde positif de 8 643,76 F. qui devrait augmenter régulièrement les prochaines années.

XX1 - FILM PROMOTIONNEL SUR CORPS :

Des étudiants de Grenoble sollicitent la Commune de Corps pour financer au coût intéressant de 25 000 Francs.

Mr BLANC propose de prendre acte de cette offre qui semble satisfaisante et de s'en servir quand la Commune pourra présenter un échantillon plus complet d'activités.

XXII - JEUX INTERVILLAGES :

Le Conseil Municipal renouvelle sa participation aux jeux intervillages.

XXIII- PORTES DU CIMETIERE :

Mr BALMET demande que les portes du cimetière soient réparées.

LES VOEUX DE LA MUNICIPALITE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Bonne et heureuse année 1987. Que cette nouvelle année, comble les vœux et les désirs les plus chers de chacune et de chacun. Tels sont les souhaits que le Conseil Municipal et moi-même vous adressons.

1987 doit être pour notre village, l'année de l'ouverture à une économie touristique plus importante, en effet, seul le tourisme, dans nos régions, peut permettre de créer des emplois et conforter ce qui existe.

- Le centre de Secours va être fini ces prochains jours avec l'arrivée d'une ambulance "V.S.A.B." pour une plus grande rapidité de secours.
- La gendarmerie va également être bientôt terminée et les bureaux de celle-ci dans le courant de l'été, cela veut dire, une amélioration importante du cadre de vie de nos gendarmes et une entrée de Corps plus cossue.
- L'O.P.A.C. va attaquer la construction d'une nouvelle tranche de 10 appartements au Pied de Ville.
- Les travaux de la Micho-Centrale doivent commencer (enfin!!) dès que la neige le permettra.
- Mais le plus important, c'est bien la livraison de l'extension du village de Vacances, cela fera 335 lits de tourisme social sur Corps, et si l'on ajoute les 350 lits d'hôtellerie, de résidences secondaires ou de gîtes qui existent, cela fera pour le village 685 lits. Nous avons maintenant la capacité et la vocation de devenir Station Village été, hiver suivant le résultat de l'étude du P.P.D.T. de Boustigues.

A tous, je demande de soigner l'environnement et l'accueil, seules conditions pour obtenir un tourisme étalé sur toute l'année.

Grâce à la volonté du Conseil Municipal et à l'effort du personnel Communal, notre village a obtenu un excellent classement à la XXVIIIème Campagne Nationale pour le fleurissement de la France, en 1986, soit une coupe décernée aux communes qui sans être les mieux fleuries, ont réalisé l'effort de fleurissement le plus méritoire (au classement national) et le 2ème prix (au Palmars Départemental).

Grâce à vous tous aussi, Corps était agréable à visiter. 7 maisons et 1 commerce ont été classés à l'échelon National et Départemental. Je leur adresse mes plus vives félicitations, les encourage à continuer dans cette voie et remercie ceux qui volontairement et bénévolement ont arrosé à proximité de chez eux, durant l'été, les fleurs.

Bon courage à tous car un travail important et intense nous attend cette année. Il y va de l'avenir et du développement de notre village.

Gérard CARDIN

" A LIRE, "

ATTENTIVEMENT

Madame ROUX
Président du bureau
"Le Petit Corpatus"
Mairie

38970 CORPS

Chère Madame,

Je n'ai pas voulu abimer le n° 80 du "Petit Corpatus" en arrachant la page blanche que vous aviez réservée aux suggestions des lecteurs et je préfère vous répondre par lettre séparée.

A vrai dire ce n'est pas une "suggestion" que j'ai à vous faire mais une "proposition". Vous savez que, depuis plus d'un an, je suis plongé dans les vieux registres paroissiaux de Corps et que, grâce au docteur Cardin et à Madame Perot j'en ai un jeu complet de photocopies. Je les déchiffre lentement, et péniblement et, pour l'instant je me limite à la période 1618-1740 (avec hélas de grosses lacunes avant 1667). J'ai dû tout "traduire" et j'en ai établi un résumé dactylographié dont j'apporterai une copie à la mairie quand il fera moins froid. Disons tout de suite que ce "résumé" a.... 500 pages.

Je passe maintenant à une deuxième partie de mon travail c'est-à-dire à la reconstitution généalogique de toutes les familles de Corps, avant d'en entamer la troisième partie (pour laquelle il me faut encore quelques années !) qui sera une étude démographique de l'ensemble de la population.

Beaucoup de familles qui vivaient à Corps entre 1618 et 1740 ont aujourd'hui des descendants dont certains y vivent encore. Si vous pensez que ceux-ci soient intéressés, il suffirait de me donner quelques noms et je pourrais rédiger pour le "Petit Corpatus" des notices généalogiques mentionnant, avec leurs filiations, tous les personnages de ces noms ayant vécu à Corps entre 1618 et 1740.

Je précise que chaque notice familiale correspondra pour moi à une semaine de travail et que je ne pourrai en rédiger qu'une ou deux par numéro du "Petit Corpatus".

Vous trouverez ci-dessus la photocopie d'un passage d'une lettre envoyée par Mr Jean GUEYDAN, un de nos fidèles lecteurs.

Si de vieilles familles Corpatus, résidant à Corps où ailleurs désirent connaître leur généalogie et ne voient pas d'inconvénient à ce qu'elle soit publiée dans le Petit Corpatus. Qu'elles me le disent et grâce aux recherches effectuées par Mr Gueydan, ces familles et les lecteurs profiteront de son travail.

Merci d'avance : G. ROUX

ASSEMBLEE DU CLUB DU 3° AGE DE CORPS

DU 17 JANVIER 1987

Comme chaque année, le jour de l'assemblée, nous offrons nos vœux de bonne et heureuse année à tous les membres du club ainsi qu'à leurs familles, joie, bonheur et surtout une excellente santé.

Aux nouveaux arrivés, dans notre association nous leur souhaitons la bienvenue.

Aux absents, aux malades à tous ceux qui ont été retenus à leur domicile également pour raison d'éloignement qu'ils soient assurés que nous ne les oublions pas.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous avons vu au cours de l'année écoulée plusieurs de nos membres disparaître à tout jamais. Il nous reste leur souvenir.

Celui de Mme HOSTACHY notre présidente d'honneur disparue le 18 janvier.

Souvenir de Mme PRA Calixte, personne souriante accueillante, toujours prête à rendre service, de Mr SENN membre honoraire.

Tout dernièrement nous avons appris le décès de Mr Janonat à la Mure, de Mr Chavasse à Jarrie qui ont pris part à nos voyages.

Que tous ceux qui ont perdu un être cher en 1986, soient assurés que nous prenons part à leur grande douleur.

La vie étant ce qu'elle est et compte tenu qu'elle doit continuer envers et contre tout, nous passons à l'ordre du jour de l'assemblée.

SONT INSCRITS à l'ordre du JOUR :

- 1- Les activités du club en 1986 et les prévisions pour l'année 1987,
- 2- Le compte rendu financier,
- 3- Les questions diverses,
- 4- Le renouvellement du bureau.

I - LES ACTIVITES DU CLUB -

Nous vous les donnons dans l'ordre de leur déroulement :

- 7 Janvier : Fête des rois au club,
- 18 Janvier : Assemblée, apéritif servi au club, repas pris en commun au restaurant JOURDAN,
- 30 Janvier : Rencontre au village de vacances avec un club de la région parisienne,
- 11 février : Dégustation des bugnes offertes par le club,
- 7 Mars : Matinée récréative à la maison de retraite organisée par la croix Rouge de la Mure,
- 27 Avril : En matinée au Théâtre de Grenoble "La Belle de Cadix" transport offert par le club,
- 24 au 31 Mai : Voyage de printemps en Yougoslavie, aux frais des participants,
- 9 Juin : Croisière sur la Savière, voyage d'un jour, transport offert par la club (croisière gagnée par concours),
- 13 juin : Rencontre avec un club Auvergnat au village de vacances.

.....

- 17 Juin : Visite de la Centrale de Creys-Malville. Repas offert par Monsieur GUEYDAN Henri et ses proches collaborateurs, transport aux frais du club.
- 13 Juillet : Vente du pain et brioches,
- 3 Août : Kermesse au jardin de ville.
- 13 au 17 septembre : Voyage et séjour à Piriac-sur-Mer. Le compte rendu a été publié dans le Petit Corpatus par Mr Berge.
- 8 Novembre : Concours de bêtise,
- 14 novembre : Matinée récréative à la maison de retraite par la Croix-Rouge de la Mure.
- 23 Novembre : En matinée au Grand Angle à Voiron, revue d'opérettes, avec Paulette Merval et Marcel Merkes, transport offert par le club.
- 12 Décembre : Rencontre à La Mure avec L'ACASPAR.
- 13 Décembre : Arbre de Noël avec la maison de retraite,
- 14 Décembre : Des membres se sont rendus à St Laurent en Beaumont pour le loto de l'ADMR;

Monsieur VEYSSIERE et Mme ROUX, au cours d'une rencontre hebdomadaire nous ont projeté des diapositives, souvenirs heureux de nos réunions et voyages.

AVEC L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS LE CLUB A PARTICIPE :

- 1- A l'élaboration du Petit Corpatus,
- 2- A la sortie à Villard d'Arène,
- 3- A la vente des brioches au profit du cancer,
- 4- Le 7 décembre, nous étions conviés à un apéritif d'honneur et à la remise de médailles, à l'occasion du 10^e anniversaire du Petit Corpatus.

Tous les Anciens ont été invités à partager un délicieux repas servi à l'hôtel DELAS,

Certaines de ces dames ont fêté la Ste Agathe au Restaurant JOURDAN.

Comme vous pouvez le constater, notre emploi du temps était chargé.

VOICI NOS PREVISIONS POUR L ANNEE 1987

- 7 Janvier : C'est fait nous avons fêté les rois,
- 17 Janvier : Aujourd'hui, assemblée, l'apéritif sera servi au club, le repas pris en commun à l'hôtel des Voyageurs,
- 3 Mars : Nous dégusterons les bugnes offertes par le club,
- En avril - début mai : Nous pensons aller au théâtre de Grenoble voir "Violettes Impériales", transport offert par le club,

Mme Arbouet est en relation avec Mlle Pellafol qui lui fera connaître la date exacte du spectacle

Nous écrivons aussi à l'Opéra de Lyon pour demander le programme.

du 11 au 20 Mai : Voyage de printemps au Portugal, aux frais des participants. Le voyage est complet (7 personnes sont inscrites sur une liste d'attente.)

3 Juin
17 Juin) Voyages d'un jour, transport offert par le club.
Le lieu est à choisir : Ardèche-Vivarais- Dombes - Jol de Vars - Izoard - Saut-du-Doubs- Cristallerie de M. Antoinette

14 Juin : Date très importante à retenir, nous fêtons le 10^o anniversaire de la création du club.

Nous prévoyons la demande et le choix d'une troupe pour l'animation qui aura lieu à la salle des fêtes de Corps avec buffet, buvette, réception. Il faut retenir la salle des fêtes auprès de la municipalité.

19 Juillet : Vente du pain et brioches,

9 Août : Kermesse,

- Voyage et séjour d'automne prévu en septembre, durée plus courte, lieu et date de départ à déterminer.

Sont proposés : Italie - Rome - Coin sur la Côte d'Azur -

I- Promenade d'un jour avec pique-nique est prévue en septembre, à pied, en car, proposée : St-Michel.

7 Novembre : Concours de belote annuel,

Décembre : Arbre de Noël en commun avec la maison de retraite (date à fixer avec Mme Turc).

- Nous continuons à participer à l'élaboration du Petit Corpatus, à la vente des brioches au profit du cancer si celle-ci est maintenue.

Toutes ces dates doivent être inscrites au calendrier des fêtes. Elles seront affichées dans la salle du club.

Tous les membres sont invités à en prendre connaissance afin de pouvoir se libérer de leurs occupations être disponibles au moment opportun.

Nous vous informons que : le jour de la réunion préparatoire à l'assemblée, certains voeux ont été formulés.

- 1 - A l'avenir, il n'y aura plus de quête dans le car ni au cours des repas pris à l'extérieur. Il sera demandé 10frs par personne en supplément avant le départ pour résoudre les différents problèmes.
- 2 - Le prix des cartes d'adhérents est porté à 30frs. La vente débutera en janvier.
- 3 - Nous projetons d'acheter 20 paires de boules de pétanque qui nous suivrons au cours de nos déplacements. Il faut désigner un ou deux volontaires.
- 4 - Certains tapis et jeux de cartes vont être remplacés.
- 5 - De nouveaux jeux peuvent être également achetés si les membres le souhaitent.

Nous attendons vos suggestions au sujet des propositions qui viennent de vous être faites et nous en prenons notes.

II - COMPTE RENDU FINANCIER ANNEE 1986 -

La parole est à Mme ARBOUET, trésorière.

RECETTES

125.103frs10

BENEFICE

12.114frs35

DEPENSES

112.988frs75

CONCLUSION

- 1 - Les finances sont saines
- 2 - Recettes et Dépenses sont très élevées
- 3 - L'argent transite par le club au moment du règlement des voyages.
- 4 - Nos différentes activités révèlent bien que l'argent en caisse est à notre service et non immuable.
- 5 - Les responsabilités de la trésorière doivent continuer d'être partagées.

III - RENOUVELLEMENT DU BUREAU -

Actuellement le bureau est ainsi constitué :

Présidente - Mme ROCHAS Madeleine

Vice-Présidente - Mme EYMARD Alice

Trésorière - Mme ARBOUET Juliette

Trésorière adjointe - RIVIÈRE Marcelle

Secrétaire - Mlle BERNARD Yvonne

Secrétaire adjointe - Mlle BERNARD Marie

ANIMATRICES pour Corps

Mme ROUX Gisèle

Mme MARY Mathilde

Pour Pellafol -

Mme GALVAIN Marie

Mme GARNIER Arlette

Pour La Mure

Mme RUTTY Renée

ANIMATEURSPour Corps

Mr NANTO Léon

Mr VEYSSIERE Jean-Louis

Mr DAVIN Paul

Mr CHARLES Pierre

Pour Pellafol

Mr ROUX Louis

Pour La Salette ?

Pour tous les membres du bureau, une décennie s'achève dans leur fonction. Nous pensons que tous les membres en sont conscients.

Y a-t-il des volontaires pour assurer la relève de l'équipage actuel qui conduit le bateau ?

La parole est à l'assemblée. A elle de se prononcer. Nous attendons ses vœux, ses souhaits, ses suggestions.

VŒUX ET SUGGESTIONS RETENUS -

- 3 juin : Voyage d'un jour en Ardèche, transport offert par le club.
- 14 juin : Pour agrémenter cette journée anniversaire, nous allons essayer de créer une chorale. Mme Francou MAURICE ne accepte avec beaucoup de gentillesse de diriger cette chorale. Pour faciliter sa tâche nous pensons acheter un instrument.
- Tous les volontaires qui voudront bien se joindre à nous pour voir la réalisation de ce projet seront les bienvenus.

17 Juin : Sortie d'un jour à la Chapelle en Valgaudemar.
Concours de boules le matin, déjeuner à St Firmin, transport offert par le club.

MMrs DAVIN et NANTO sont responsables du choix de l'achat et de l'utilisation des boules de pétanque.

Mlle ROUX G. se charge d'acheter les jeux de cartes et 6 Tapis.

En septembre (date à fixer) sortie d'un jour à St Michel avec pique-nique) à pied, en car.

Le BUREAU est reconduit presque dans sa totalité.

Mme RIVIERE démissionnaire est remplacée par Mme PELLISSIER Mignonne au poste de trésorière adjointe.

Mme JAMBON reprend son poste de déléguée à la Salette.

Mme GALVAIN Colette à Pellafol son poste d'animatrice.

7 AVRIL OU 14 AVRIL, solde du voyage au Portugal.

Avant de vous offrir l'apéritif dans la salle du club et d'aller déjeuner à l'hôtel des voyageurs nous adressons nos vifs remerciements à Messieurs les maires des 3 communes : Pellafol, La Salette, Corps, ainsi qu'à leurs conseillers municipaux pour leur aide efficace et les subventions qu'ils nous accordent.

- Merci à Mr VINCENT président du Sivom, aux employés de la commune que nous mettons souvent à contribution, lors de nos sorties et préparations des festivités.

- Merci à la population du village et des environs, à tous les généreux donateurs, à toutes les personnes obscures dont l'aide est précieuse pour la bonne marche de nos entreprises.

- Merci à tous les animateurs et animatrices et en particulier à Mme ROUX Gisèle qui nous aide dans nos préparatifs de voyages et qui sait aussi nous distraire avec Mr VEYSSIERE (pour la projection de nos souvenirs de voyages).

Mais qu'il nous soit permis d'adresser aussi en votre présence, un merci tout particulier à Mr Henri GUEYDAN de la S.I.G.E.D. et à ses proches collaborateurs pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé le jour de notre voyage et la visite de la Centrale de Creys-Malville.

A cette agréable surprise, à la parfaite organisation de la visite, au plaisir de revoir des visages connus parmi les accompagnateurs, messieurs Serre-Combe, Rostaing, Tremblay et André Gueydan, ce fut pour nous tous une grande joie de constater que notre pays vit à la pointe des techniques nouvelles.

Nous pouvons dire que c'est dans une ambiance de fête et en partageant un excellent repas offert par un "enfant du pays" aux Corpatus que s'est achevée cette visite fort intéressante et enrichissante pour notre culture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h.30.

Rendez-vous à l'année prochaine.

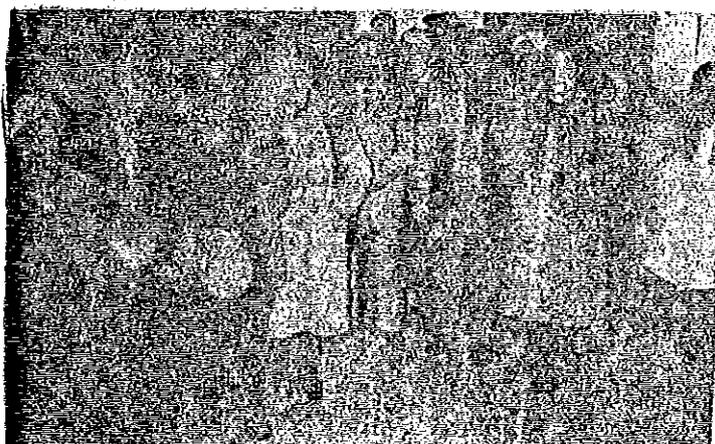
J. ARBOUET

ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DU 3e AGE

L'Assemblée générale du club du 3ème Age s'est déroulée le Samedi 14 Janvier et a réuni une cinquantaine de participants qui, après avoir écouté les comptes rendus : moral et financier, ont reconduit le bureau pour un an et ont approuvé les projets pour 1987.

Un apéritif était ensuite offert dans la salle du club et était suivi d'un excellent repas préparé par Antoine et Lili.

C'est dans une chaleureuse ambiance que c'est déroulée cette assemblée permettant une rencontre des membres plus ou moins éloignés, heureux de se retrouver pour une sympathique journée animée par Mmes Rochas, présidente ; Eymard, vice-présidente ; Arbouet, trésorière ; Mlle Bernard etc....



DANS LES COULISSES DU RALLYE DE MONTE-CARLO

Faisant partie de l'assistance, mais ne participant pas au rallye cette année, la championne Marianne Hospfner était de passage à Corps, avec des Japonais de la Firme MAZDA.

Ce rallye qui s'est déroulé sur des routes enneigées et verglacées a amené de l'animation dans le village et permis de rencontrer de nombreux champions.



EXPEDITION AU MONT BLANC - 20.000 LIEUES SOUS LA GLACE

Fière, indépendante et secrète, la Haute Montagne ne se présente pas, ne s'offre pas. Cependant de temps en autres, il ne lui déplaît pas d'être conquise; aussi laisse-t-elle venir à ses pieds des sportifs, mi-aventuriers, mi-explorateurs. De ces alpinistes comme on les nomme, complètement fascinés par cette reine majestueuse, somptueuse mais impitoyable avec qui lui manque de respect. Voies ouvertes pics et sommets gravisgravis, restait un domaine encore mal connu : les glaciers.

Abordables en surface, ces grands fleuves millénaires témoins des époques de la nuit des temps, "refroidissaient" les plus audacieux pour ce qui est de leur exploration intérieure. Jusqu'au jour où des hommes comprirent qu'en unissant une même volonté de vaincre, et le savoir faire de deux disciples, l'on pousserait enfin ces portes de glace. Mais pour y arriver, l'alpinisme allait devoir se transformer en spéléologue et le spéléologue, chausser des crampons.

1898 : Fontaine et Vallot, des scientifiques alpinistes tentent une première descente dans les Moulins de la Mer de Glace, des crevasses qui se reforment annuellement au même endroit vers 2000m d'altitude. Ces énormes bouches de glace sont creusées par les eaux des fontes superficielles qui, en s'y engouffrant font le même bruit que l'eau arrivant dans la roue d'un moulin. Les deux hommes veulent atteindre le lit du glacier, ils en seront empêchés par des apports d'eau diluviens et ne pourront aller au-delà de moins 60,5m.

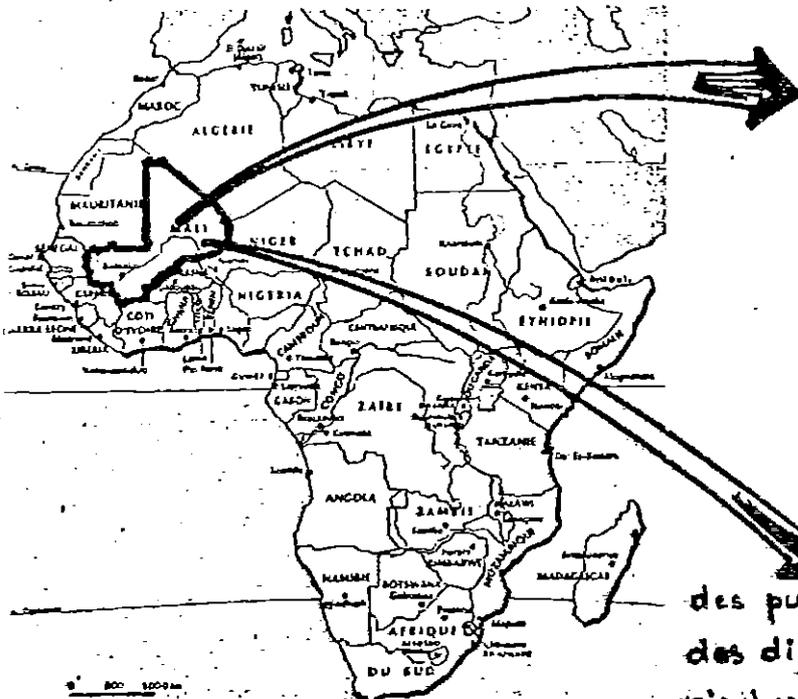
Novembre 1986 : Nouvelle expédition dans les Moulins de la Mer de Glace, mais en un siècle l'on a fait des progrès tant sur le plan scientifique que matériel. Cette fois-ci tous les atouts sont réunis : l'époque, en novembre la fonte est très faible, les techniques et le savoir faire ou le mariage de la spéléologie et de l'alpinisme, les spéléos devant s'habituer à l'élément glace, à la température aux énormes névés suspendus au-dessus de votre tête; tandis que les alpinistes apprenaient à se déplacer à l'horizontale en rampant sur les coudes. Un record mondial allait être établi, puisque pour la toute première fois, le niveau moins 100m sous glace était atteint. Cette expédition s'est déroulée du 4 au 8 novembre dernier et était composée de 11 dauphinois. Tous des pros" dans leur spécialité: Les alpinistes J.M. Asselin, grenoblois, J.M. Boivin, chamoniard, P. Pillet, de Pont en Royans (également spéléo), D. Termier, Autrans; les spéléos, S. Aviote, Puy St-Martin, L. Bonnel, la Chapelle en Vercors, C. Quatrain, de Die; J. Reverdel, La Chapelle en Vercors; R. Théron, caméraman de l'équipe. Le scientifique: L. Reynaud, glaciologue au laboratoire de glaciologie de St Martin d'Hères.

Au Glacier des Bossons, la Neige est en deuil. 3 novembre 1950 le Princess Malabar, un Constellation d'Air India reliant Bombay à Londres s'écrase en dessous du Mont Blanc, bilan du crash, 48 morts, 25 décembre 1956, Vincendon et Henry décident de s'offrir la nuit de Noël au Mont Blanc, la tempête s'élève, l'hélicoptère venu les secourir s'écrase sur le Grand Plateau, il n'en fallait pas plus pour que cet endroit soit qualifié de maudit. Témoins de ces deux tragédies (et bien d'autres) le glacier des Bossons, où l'expédition dauphinoise s'est également rendue, va faire office de cimetière. Annuellement il régurgite cadavres et morceaux d'épaves un phénomène dû à l'avancée du glacier qui couvre environ 100m par an. On y retrouve des corps momifiés et congelés par le froid et la glace, en parfait état de conservation.

De par leur ponctualité à rendre tout ce qu'ils avalent, les glaciers sont de véritables archives. Les archéologues ont bien ouvert les pyramides et sarcophages des sables, pourquoi les glaciologues ne se tourneraient-ils pas vers ces tombeaux de glace, miroirs de l'ombre et de l'âme de la Haute Montagne.

Isabelle CARRA

OPERATION DELTA MALI



Le Mali en chiffres

Le Mali est limité au Sud par la Côte-d'Ivoire, le Burkina Faso au Sud-Est, la Guinée au Sud-Ouest, l'Algérie au Nord, le Niger à l'Est, le Sénégal et la Mauritanie à l'Ouest.

Le Mali est partagé entre trois zones climatiques dont certaines bénéficient d'une pluviométrie et d'une hydrographie relativement importantes.

La zone saharienne au nord, désertique, couvre environ 40 % du territoire, et se prête mal aux cultures; les zones sahélo-soudanaises et soudano-guinéennes sont des zones intermédiaires répondant aux besoins pastoraux; la zone guinéenne couvre le Sud du pays où se pratique la majeure partie des cultures d'exportation et constitue la région la plus peuplée.

Principaux indicateurs

Superficie : 1 240 160 km ²	P.N.B./habitant : 160 dollars U.S.	ou 750F/an
Population : 8 millions (83 % sont ruraux)	Croissance : + 1,1 %	ou 750F
Capitale : Bamako	Inflation : + 15 %	
Langue : français	1 ^{er} fournisseur : France	
Monnaie : Franc C.F.A.		

Plus de 200 projets à financer:
des puits, des dispensaires, des hôpitaux,
des digues, des barrages, des pelles, des
pioches, des râpeaux, des semences, des
ânes, des bœufs, des chameaux...

Vous POUVEZ NOUS AIDER !
de 40000F à 350 000FF par projet

Pour participer à cette opération, à laquelle contribue le collège des Trois Saules LA MURE, j'ai choisi de vendre des brioches aux habitants de Corps.

Pour réussir, j'ai besoin de votre bon accueil et d'une simple compréhension. D'avance merci beaucoup et à bientôt!

Séverine Jourdan

29 NOV. 1986

LE PRESIDENT du CONSEIL GENERAL de l'ISERE

à

Mesdames et Messieurs les MAIRES du DEPARTEMENT

OBJET : XXVIIIème Campagne Nationale pour le Fleurissement de la FRANCE 1986.

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, les résultats des différents concours organisés en 1986, dans le cadre de la XXVIIIème Campagne Nationale pour le Fleurissement de la France.

Le montant des prix alloués aux communes lauréates leur sera versé ultérieurement aux comptes des receveurs municipaux.

Je vous remercie de bien vouloir porter ces résultats à la connaissance des lauréats de votre commune et leur indiquer qu'un courrier précisant les prix attribués leur sera adressé, dès qu'aura pu être arrêtée la liste définitive des lots en nature accordés par les différents organismes dotant les divers concours.

Signature : XAVIER PENEAU

CAMPAGNE NATIONALE POUR LE FLEURISSEMENT

DE LA FRANCE 1986

COUPES D'ARRONDISSEMENT DECERNEES AUX COMMUNES QUI SANS ETRE LES MIEUX FLEURIES ONT REALISE L'EFFORT DE FLEURISSEMENT LE PLUS MERITOIRE

ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE : NOTRE DAME de COMMIERS
CORPS

PALMARES NATIONAL

LAUREATS SELECTIONNES PAR LES JURYS DEPARTEMENTAUX

DEVANT FIGURER AUX PALMARES NATIONAUX

MAISONS FLEURIES

2ème catégorie : MAISON AVEC JARDIN TRES VISIBLE DE LA RUE

- Mme MARIEN Josephine - Le Vernay - MONTFERRAT - 38620 ST GEOIRE EN VALDAINE
- Mme CARDIN - Combe Querel - 38970 CORPS

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

PALMARES DEPARTEMENTAL

2ème CATEGORIE (communes de 301 à 1001 habitants)

Communes de Montagne

1er Prix : Les ADRETS
2ème Prix : CORPS
3ème Prix : LA COMBE DE LANCEY

2ème CATEGORIE : Maisons avec jardin très visible de la rue

COMMUNES DE MONTAGNE

1er Prix : — Mme CARDIN - Combe Querel - 38970 - CORPS -
3ème Prix :
5ème Prix : — M. et Mme GALLOZ - Route du Sautet - CORPS - (38970)
— Mme NOEL - Route du Sautet - CORPS (38970).

* 3ème Catégorie : (Balcons ou Terrasses sans jardin visible de la Rue)

— - 3ème Prix : M. et Mme BERGER Marc - Place Grenette - 38970 - CORPS

* 6ème Catégorie : (Commerces dont notamment Hôtels, Cafés, Restaurants).

— - 2ème Prix : Hôtel de la Poste - Rue des Fossés - CORPS - 38970 -

MENTIONS

DIPLOMES DECERNES PAR LE CREDIT AGRICOLE DE L'ISERE

— - M. et Mme GRAND - Les Vergers - 38970 CORPS

MENTIONS

— - Mme ROUX-PARIS - Route du Sautet - 38970 CORPS

— - M. et Mme Jean Louis GRIMALDI - 38860 CORPS

BRIOCHE FOURRÉE À LA CONFITURE

(8-10 personnes)

Il faut prévoir le temps de repos de la pâte (env. 2 h).



40 45

20 g de levure fraîche, 2 dl de lait, 350 g de farine tamisée, 2 œufs, 2 c à soupe de sucre en poudre, 1/2 c à café de sel, 50 g de beurre, 250 g de confiture au choix. 1 jaune d'œuf pour dorer.

Délayez la levure dans le lait tiédi. Versez la farine en fontaine sur la planche à pâtisserie. Au centre, mettez les œufs entiers, la levure délayée, le sucre, le sel et le beurre en petits morceaux. Mélangez le tout et pétrissez bien pour avoir une pâte élastique. Roulez-la en boule, couvrez-la d'un linge et laissez-la lever dans un endroit tiède (1 h ou 2 h) : elle doit doubler de volume. Rompez-la et donnez-lui sur une plaque beurrée la forme d'un rectangle de 40 x 30 cm de long environ. Étalez la confiture sur une bande médiane de 10 cm de large environ. De chaque côté de cette bande et perpendiculairement à celle-ci, découpez des lanières de 2 cm de large. Repliez-les sur la confiture en les torsadant.

Dorez au jaune d'œuf, à l'aide d'un pinceau de cuisine. Faites cuire à four chaud préchauffé (200°C) pendant 45 mn. Servez tiède de préférence.

Mois croisés

1	C	A	L	E	N	D	R	I	E	R	A	P	T	S
2	O													
3	N	O	Y	E	R	P	R	A	I	R	I	E	O	
4	J	A	R	E	T	I	E	R	A	L	L	E	E	
5	O	B	L	G	E	N	I	P	I	L	E	N		
6	N	E	E	L	E	O	N	N	E	E	T			
7	C	A	P	L	A	U	E	L	E	A	N	A		
8	T	U	Y	A	U	T	E	R	I	E	A	N	T	I
9	I	I	L	E	T	O	G	R	E	N	T	I	E	R
10	O	O	L	I	T	E	C	E	N	T	E	R	E	
11	N	L	E	T	M	I	E	C	R	I				
12	S	A	I	N	E	M	E	N	T	S	R	T	U	
13	I	R	A	I	T	E	R	A	T	I	V	E		
14	U	S	I	N	I	E	R	I	C	O	N	E	E	
15	T	S	T	O	L	O	N	E	P	R	I	T		

Charlotte fait des crêpes

INGRÉDIENTS

(pour 24 crêpes)

150 g de farine, 1/2 c à café de sel, 3 c à soupe de sucre en poudre, 2 c à soupe d'huile, 1/2 l de lait, 3 œufs, 50 g de beurre ou de saindoux.



1. Dans une terrine, Charlotte a mis la farine, le sel et le sucre. Au milieu, elle a fait un petit creux où elle a versé l'huile. Elle y casse les œufs.



2. Elle délaie doucement la farine dans les œufs et l'huile en mélangeant avec une grande cuillère en bois. Puis elle verse lentement le lait. 3. Quand la pâte est bien lisse, elle vérifie sa consistance en plongeant une louche dedans. La pâte doit couler sans être trop liquide.



4. Pour cuire les crêpes, Charlotte prépare une poêle et noue un petit chiffon propre au bout d'une cuillère en bois. Elle le trempera dans du beurre ou du saindoux pour graisser la poêle avant la cuisson de chaque crêpe.



5. Charlotte graisse sa poêle et la fait chauffer, elle verse une petite louche de pâte dans la poêle qu'elle incline dans tous les sens pour bien répartir la pâte.



6. Elle laisse cuire pendant quelques secondes puis quand les bords de la crêpe se soulèvent légèrement et se décollent d'eux-mêmes, elle retourne la crêpe avec une spatule pour faire cuire l'autre côté.

à propos

DE LA VITAMINE C... OU L'ELOGE DU CYNORRHODON

Chacun sait qu'un bon équilibre en vitamines est nécessaire au bon fonctionnement du corps. La vitamine C... en particulier, joue un rôle très important.

Pourquoi aller chercher à l'autre bout du monde, ou chez son pharmacien, ou chez l'épicier, sous forme d'agrumes, de kiwis ou d'autres fruits exotiques, cette vitamine qui abonde dans nos campagnes ? Vous la trouverez en concentré dans les fruits de l'églantier, appelés "gratte-cul" ou "poil à gratter" familièrement et cynorrhodon par les gens de science.

Ils ne sont consommables qu'une fois bien gelés, c'est à dire en décembre, janvier. Vous prenez ces beaux fruits rouges, choisissez-les bien gros et bien dodus, pressez entre le pouce et l'index, la pulpe vitaminée sort par l'orifice supérieur comme le dentifrice de son tube.

Consommez alors jusqu'aux graines et aux poils exclus, que vous rejetterez. C'est un excellent fortifiant et à la portée de main.

On peut en faire également des préparations.

Il existe de nombreuses préparations à base de cynorrhodon, marmelade, vin, tisane, décoction. Elles varient suivant le but recherché. Si l'on veut uniquement apprécier le goût savoureux des cynorrhodons, les recettes sont proches de celles des confitures traditionnelles. Si l'on veut utiliser les propriétés de la vitamine C. il faut la conserver le plus possible. Or elle s'oxyde en restant à l'air. Cette oxydation est plus rapide si on chauffe. Plus la cuisson est longue, plus le mal est grand. Par contre le froid stoppe l'oxydation.

Confitures Traditionnelles -

Recette utilisée fréquemment dans l'est de la France, en Allemagne et en Suisse. Attendre les premières gelées pour récolter les fruits, ils sont bien rouges et mous. Couper les deux extrémités. Les fendre en deux. Enlever "graines" et duvet. Laisser au frais pendant 48h. faire cuire comme les autres confitures (750grs de sucre pour 500grs de fruits.)

Potion Magique -

Cueillir les fruits dans les mêmes conditions que la recette précédente. Les jeter dans une bassine d'eau bouillante. Attendre que le mélange se remette à bouillir. Passer les fruits à la moulinette pour récupérer la pulpe. Mélanger à un poids égal de miel. Mettre en pots. Conserver au réfrigérateur pour maintenir une bonne teneur de vitamine C.. Consommer en petite quantité pour entretenir le tonus ou pour le retrouver.

Un peu de botanique - Les églantiers (il existe de très nombreuses sous espèces) font partie de la famille des Rosacées. Leur nom latin est Rosa-Canina-rosier des chiens, nom qui serait en rapport avec l'utilisation de la racine contre la rage. Les fruits sont appelés Cynorrhodon (cela veut dire également rosier de chien en grec). En fait si l'on veut être rigoureux le fruit est constitué par de petits noyaux ou akènes qui se trouvent à l'intérieur de la capsule rouge.

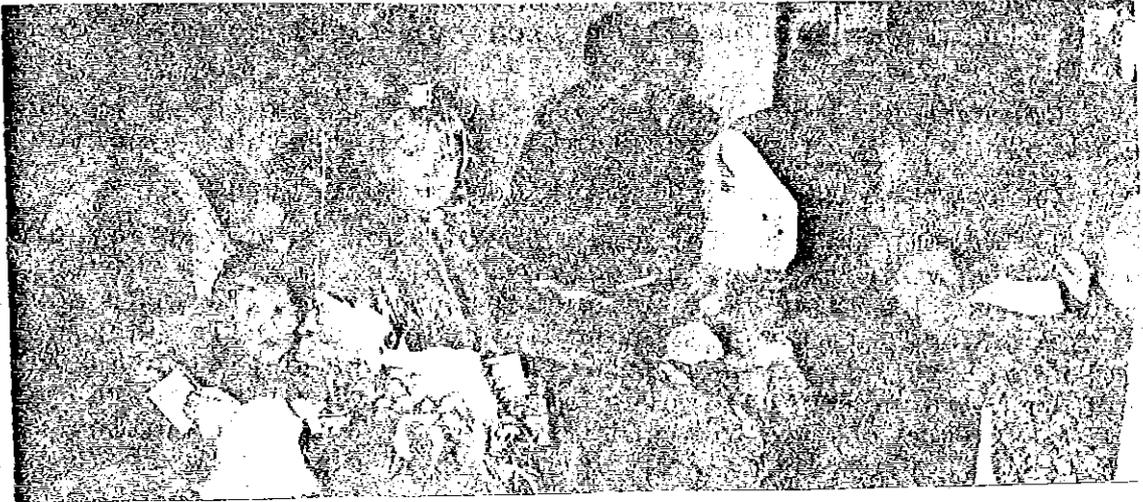
La teneur de la pulpe en vitamine C.. ou acide ascorbique est extraordinaire, 100grs en contiennent autant qu'un kilo de citron. Trois fruits en contiennent autant qu'une orange. De ce fait le cynorrhodon augmente la résistance de l'organisme aux maladies infectieuses. C'est aussi un excellent remède contre les débâcles intestinales, alors que les pétales sont laxatifs.

LE PERE NOEL CHEZ LES POMPIERS

Comme chaque année les pompiers étaient réunis le dimanche 11 janvier pour accueillir le père Noël qui, avec un léger retard était venu faire sa distribution de cadeaux à leurs enfants, reçu avec un peu de crainte et beaucoup de joie.

Malgré le mauvais temps, de nombreux pompiers et leurs époux entouraient le lieutenant Roger RIVIERE et appréciaient le goûter organisé par deux des leurs, Michel Geisser et Guy Masse.

Notre photo - Les enfants entourent le Père Noël.



La table des grands.



Rions

En Classe

Voyons ma petite Nelly, qu'a fait Clovis après son Baptême ?

- Heu... je crois bien qu'il a mangé des dragées.

--:-

Attention! Danger.

Toute heureuse une cane s'ébat sous une averse diluvienne!

- Tu as tort de te réjouir lui dit mélancoliquement son époux. La pluie c'est bon pour les plumes, d'accord.

Mais ça fait aussi pousser les petits pois!

--:-

CONSEIL GÉNÉRAL
DE L'ISÈRE



Saint Geoire en Valdaine, le 22 janvier 1987

CHAIZE André,
Conseiller Général de l'Isère
Président de la Commission Administrative du
S.D.I.S
Maire de Saint Geoire en Valdaine

à

Monsieur CARDIN
Conseiller Général
Maire

38970 CORPS

Mon Cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous informer qu'au cours de sa dernière réunion (mercredi 21 janvier) la Commission Administrative Départementale des Services d'Incendie et de Secours a retenu votre demande d'acquisition d'une V.S.A.B. pour le Centre de Secours de Corps au programmed'achat 1987. Une subvention de 90 000.00 F est ainsi inscrite au bénéfice de votre commune.

Souhaitant que cette acquisition vous permette d'améliorer la dotation de votre Centre de Secours, je vous prie de croire mon Chèr Collègue à l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Amix

A. CHAIZE

LA RUBRIQUE DU CONSOMMATEUR

P.T.T. NOUVELLE TARIFICATION -

L'unité interurbaine passe de 0,77f. à 0,74f. Une nouvelle tarification s'applique également aux communications locales.

- 1 unité toutes les 6mn aux heures "rouges"
- 1 unité toutes les 9mn aux heures "blanches"
- 1 unité toutes les 12mn aux heures "bleues".
- 1 unité toutes les 18mn aux heures "bleu nuit".

Les nouvelles plages horaires sont les suivantes :

- Lundi au vendredi : période "rouge" (plein tarif) de 8h. à 12h.30 et de 13h.30 à 18h. période blanche" 30% de réduction, de 12h.30 à 13h.30 et de 18h. à 21h.30 période "bleue" (50% de réduction, de 21h.30 à 22h.30 et de 6h à 8h. période "bleu nuit" (65% de réduction) de 22h.30 à 6h.
- Samedi : période "rouge" de 8h. à 12h.30, période blanche" de de 12h.30 à 13h.30, période "bleue" de 13h.30 à 22h.30, période "bleu nuit" de 22h.30 à 6h.
- Dimanches et fêtes légales, période "bleue" de 6h. à 22h.30 et bleu nuit" le reste du temps.

Les prix des communications internationales connaissent aussi un allègement. Autre changement dans le secteur du téléphone le prix des renseignements téléphoniques le "fameux" "I2" qui s'il reste gratuit en cabine est désormais facturé à 5 unités de télécommunication (au lieu de 4). Autre nouveauté : apparaîtront séparément sur les factures le prix de l'abonnement et le tarif de location-entretien du poste. Le tarif location du poste à cadran (rond) passe de 6 à 10frs par mois celui du poste à clavier (à touches) reste inchangé. Enfin, l'abonnement mensuel de la facturation détaillée passe de 10 à 8frs.

La poste: Désormais, pour le télégramme, l'adresse est gratuite et le compte des mots s'effectue par blocs indivisibles, soit 37frs pour les 27 premiers mots, puis 8frs par tranche supplémentaire de 10 mots. La remise d'un télégramme par porteur spécial est fixée à 40frs.

-:-:-:-:-:-:-

SAINTE AGATHE

Le repas de Ste Agathe aura lieu le jeudi 5 février à 20h, au Restaurant des Voyageurs.

Toutes les dames et demoiselles sont invitées à y participer et priées de se faire inscrire au 76.30.01.25, avant le mardi 3 février.

Prix du repas : 120frs.

-:-:-:-:-:-:-

- SORTIES DE SKI -

Le KUKLOS organise tous les MERCREDIS une sortie de ski à l'ALPE du GRAND SERE, départ midi devant la Mairie et passage au LYCEE DE LA MURE à 12H 45.

Suivant le nombre (moins de 10) la sortie sera annulée, aussi, il est obligatoire de se faire inscrire auprès de François MEI en Mairie, tél. 76.30.00.31 avant le mardi 19 Heures.

- CHANGEMENT A LA PHARMACIE -

Eric BALME pharmacien a succédé à Catherine MEI, depuis le 1er janvier 1987.

- CLUB DU 3ème AGE -

THEATRE : Madame SANS-GENE

Une sortie aura lieu à VOIRON, au Grand Angle pour assister à ce spectacle, le jeudi 26 mars à 15H. Prix 85 F.

Le transport est pris en charge par le club. Tous les membres désirant y participer sont priés de se faire inscrire en payant le prix de leur place auprès de Melle Marie BERNARD, au club, avant les mardi 3 et 10 février dernier délai.

- CHORALE -

Pour célébrer dignement le 10ème anniversaire du club du 3° Age (prévu en juin) une chorale se met en place, tous ceux qui désirent y participer sont cordialement invités à venir aux répétitions qui auront lieu, salle de la Mairie

LE MARDI à 14 Heures 30

CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de :

Benoit, fils de Monique et Jean ROYER demeurant aux Guerauds,
Rémi, fils de Muriel Lemée et Marc Chenevay, petit-fils de Mr et
Mme Tatinclaux.

Auréline, fille de Maryse et Alain Grand, petite fille de Mr et
Mme Joseph Grand..

Nos compliments aux heureux parents et meilleurs voeux pour les
bébés.

CARNET BLANC

Nous avons appris avec joie le mariage de :

Pierre FABRE et Christine GUILLOME

fille de Mme et Mr Georges GUILLOME

Célébré le 13 décembre à Gassin.

Nos félicitations et meilleurs voeux pour les jeunes
époux.

CARNET DE DEUIL

C'est avec peine que nous avons appris le décès de :

Mme Gelin, mère et belle-mère de Jean-Yves et Chantal Gelin,
d'Aix en Provence.

Mme Augusta Talent, soeur et belle-soeur de Mme Soulier et Mme et
Mr Emile Achy.

Mr Senn, époux de Mme Lucie Senn, beau-frère de Mme Claire Chaix.

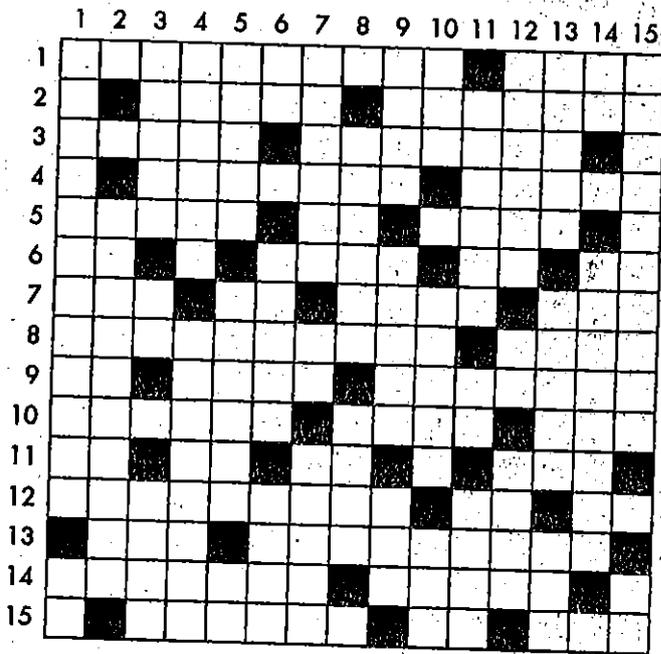
Mr Thierry Donnat-Gonimet, petit-fils de Mme Irma Eymard.

Mr Louis Chavasse, époux de Mme Louis Chavasse à Jarrie.

Mr Jean NOEL, frère et beau-frère de Raymond et
Josette NOEL.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur adressons
nos sincères condoléances.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT. — 1. On y trouve son patron - Un bœuf qui fut sacré en Egypte. 2. Grecque - Manifestation raciste. 3. On peut en faire un secrétaire - Fameuse en Normandie. 4. L'encoignure d'un comble - Fait le tour du parc. 5. Tout ce qu'il faut pour obtenir un globe - Sorti du couvent - Une façon de tomber. 6. Négation - Des Bretons ou des Espagnols - Direction - Conjonction. 7. Bon pour les Tunisiens - Note - A son cours en Afrique - Des mots, rien que des mots. 8. Avec elle, il faut serrer les coudes - Pour l'opposition. 9. Vient de Dijon - Accouche sur une île flottante - N'existe malheureusement pas dans nos tours modernes. 10. Le minéralogiste ouvre ses enveloppes - Un père du régiment - S'inscrit dans l'histoire. 11. Ne peut que croître - Conjonction - Coupe en deux - Se jette dans la bataille. 12. De façon dénuée de pollution - Let-

tres de sport - Echangé dans l'intimité. 13. Se déplacera - Contraint à la répétition. 14. A la responsabilité d'une grosse entreprise - Image sainte. 15. Fournit de nouvelles racines - Une partie du repps - Est visiblement de bonne humeur.

VERTICALEMENT. — 1. Quand on les étudie, on parle d'or - Note. 2. Son arrivée réjouit les amateurs de vin. 3. Joue les présentateurs au cirque - Indispensables pour payer - Fleur. 4. Fait surface - Réduit en esclavage. 5. Dieu fécond - Suspendue entre deux piliers - Changea subitement de station. 6. Tirés du doigt - Planche longue et étroite - Utilisé pour édulcorer. 7. De la fauche - Axe - Crée un lien entre Voltaire et Anatole France. 8. On l'attend après avoir exécuté son service - Accorde la célébrité dans la plus totale obscurité. 9. On le met à la porte - Attire des amateurs en altitude - Peut épargner une erreur de distribution. 10. Il n'en est plus d'absolu - A vu tomber bien des fêtes - Donne, d'un seul coup, l'avantage. 11. Qui la casse, la paie - Conjonction - Est infranchissable. 12. Entoure la graine d'une taxacée - Préfixe - N'évoque pas précisément la bonne humeur. 13. Il ronfle l'hiver et dort l'été - Un conducteur obstiné - La proie pour l'ombre. 14. Préfixe - Vous prend aux entrailles. 15. Se trouve bien chez lui - Conjonction.



— Où est mon cadeau, le savon à barbe? J'en ai besoin!
(Ali-Huffine)

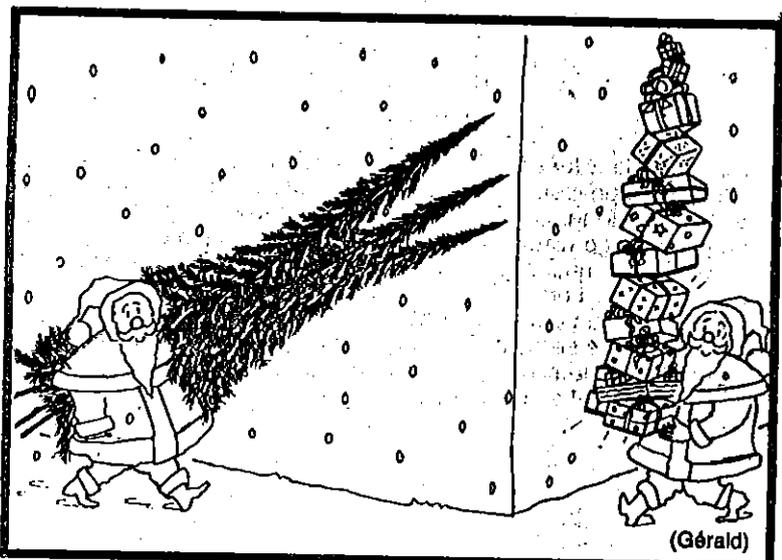


— Tu devrais voir l'amour de petit sapin en plastique que j'ai acheté!
(All-Threadgill)

Solution
en Page:
Cuisine



(Gulliver)



(Gérald)